



Z U M E R O

18

# L'ABLUTIEN



JANVIER 2002

# POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

**03 26 54 02 88**

*28, Rue Léon BOURGEOIS*  
**51530 PIERRY**



## *Le Mot, Les Vœux du MAIRE*

*L'*un des moments forts de l'année 2001 a eu lieu le 11 mars avec l'élection du Conseil Municipal et l'entrée de six conseillers dont l'intégration a été rapide. Entouré des anciens et des nouveaux, j'ai pu continuer à conduire la gestion de la commune. Autre fait important : l'ouverture élargie des commissions aux membres extérieurs au Conseil Municipal. Là encore, j'ai noté l'envie de participation d'un nombre important d'Ablutiennes et d'Ablutiens à la vie du village. A ce jour, certaines commissions n'ont pas été réunies en raison d'un manque d'actualité ou faute de temps. En effet, il a été nécessaire de consacrer beaucoup d'heures à trois dossiers : la construction du groupe scolaire, son aménagement et son organisation, la réfection de la toiture de l'église et

la mise en place du tri sélectif. Le groupe scolaire vient d'ouvrir ses portes, les travaux à l'église seront terminés prochainement et les débuts du tri sélectif sont encourageants.

Par ailleurs, d'autres travaux ont été poursuivis ou commencés, tels l'extension du cimetière et l'aménagement des ateliers municipaux et du local des sapeurs pompiers à l'ancienne laiterie.

2001, année de travaux mais aussi année riche en manifestations organisées par les associations et les commissions. Quelques photos en pages Vie Locale en rappellent certaines. Notons aussi la naissance d'une nouvelle association : Saint Martin-Jumelage et un nouveaux départ de l'A.S.L.A.

Cela démontre la vitalité du village, vitalité renforcée par l'arrivée de nouveaux habitants, notamment aux Lambourgs.

Tournons la page de 2001. Quels sont les projets de 2002?

Par ordre chronologique, je citerai l'amélioration de la sécurité routière au carrefour de la salle des fêtes, l'étude de travaux d'hydraulique en milieu viticole et l'utilisation des classes scolaires devenues libres.

Les moyens financiers et les délais administratifs dicteront le début des deux derniers dossiers précités.

Mais le dossier de 2002 sera sans nul doute les premières phases de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (P.L.U) anciennement dénommé : P.O.S.

Il faut, en effet, se donner les moyens de gérer au mieux le sol de notre commune.

Du mot, passons aux vœux : je souhaite que cette nouvelle année réponde à vos espérances et soit, comme 2001, une année riche en naissances. Bienvenue aux treize petits Ablutiens et Ablutiennes.



*J. BARROIS*

## COMPTE ADMINISTRATIF 2000

Compte de résultats, par opposition aux budgets primitif et supplémentaire, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### **DÉPENSES :**

- Charges à caractère général ( <i>Déchets ménagers 404.550 F, entretien voirie et réseaux 263.672 F, etc...</i> )	<b>1.601.293, 57 F</b>
<i>éclairage public et bâtiments 183.373 F,</i>	
- Charges de Personnel et frais assimilés ( <i>salaires 896.817 F, cotisations 268.828 F etc...</i> )	<b>1.184.337, 23 F</b>
- Autres charges de gestion courante ( <i>contributions aux divers syndicats 156.026 F, subventions 123 450 F, Contingent service incendie départemental 85.872 F etc...</i> )	<b>619.921, 49 F</b>
- Charges financières ( <i>intérêts des emprunts</i> )	<b>117.995, 30 F</b>
- Charges exceptionnelles ( <i>différences sur réalisations positives de transfert en investissement</i> )	<b>348.598, 00 F</b>
	<b>3.872.145, 59 F</b>

#### **RECETTES :**

- Produits des services, du domaine ( <i>Coupe de bois 242.820 F, Cantine 150.474 F etc...</i> )	<b>472.075, 62 F</b>
- Impôts et Taxes ( <i>contributions directes</i> )	<b>2.685.029, 57 F</b>
- Dotations, participations ( <i>dotations de l'Etat</i> )	<b>1.685.705, 17 F</b>
- Autres produits de gestion courante ( <i>remboursement rémunération du personnel 112.769 F revenus des locations 90.631 F</i> )	<b>203.400, 59 F</b>
- Produits financiers	<b>63, 13 F</b>
- Produits exceptionnels	<b>127 590, 00 F</b>
	<b>5 173 864, 08 F</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### **DÉPENSES :**

- Dépenses d'équipement ( <i>Terrain cimetière 111.520 F, Eclairage public 85.108 F etc...</i> )	<b>445.516, 48 F</b>
- Remboursement d'emprunts	<b>219.624, 02 F</b>
	<b>665.140, 50 F</b>

#### **RECETTES :**

- Dotations	<b>144.288, 00 F</b>
- Solde d'exécution reporté	<b>782.408, 00 F</b>
	<b>926.696, 00 F</b>

# BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2001

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES :

- Charges à caractère général <i>(Déchets ménagers 519.854 F, éclairage public et bâtiments 210.0000 F etc...)</i>	2.098.908, 00 F
- Charges de Personnel et frais assimilés	1.237.727, 00 F
- Autres charges de gestion courante <i>(Contribution aux Syndicats 392.515 F, contingent service incendie départemental 113.959 F, subvention 100.000 F, etc...)</i>	845.966, 00 F
- Charges financières	99.032, 00 F
- Charges exceptionnelles	6.800, 00 F
- Virement à la section d'investissement	463.897, 00 F
	4.752.330, 00 F

### RECETTES :

- Produits des services, du domaine <i>(cantine : 150.000 F, location chasse : 59.000 f, etc...)</i>	239.166, 00 F
- Impôts et taxes	2.608.774, 00 F
- Dotations, participations	1.693.390, 00 F
- Autres produits de gestion courante	211.000, 00 F
	4.752.330, 00 F

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES :

- Dépenses d'Equipement <i>(parking et voirie du groupe scolaire : 750.000 F, etc...)</i>	849.605, 00 F
- Emprunts <i>(part Capital)</i>	218.270, 00 F
	1.067.875, 00 F

### RECETTES :

- Dotations	86.439, 00 F
- Virement de la section de fonctionnement	463.897, 00 F
- Emprunt <i>(non encore réalisé au 31.12.2001)</i>	517.539, 00 F
	1.067.875, 00 F

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2001

Le budget supplémentaire permet de mieux ajuster les prévisions du budget primitif, notamment en réintroduisant les résultats de l'année précédente et certaines recettes ou dépenses non connues ou non prévues en début d'année.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES :**

- Charges à caractère général	436.764, 00 F
- Charges de Personnel	120.000, 00 F
- Autres charges de gestion courante	152.862, 00 F
- Charges exceptionnelles	38.068, 00 F
- Virement à la section d'investissement	1.892.218, 00 F
	<hr/>
	2.639.912, 00 F

#### **RECETTES :**

- Produits exceptionnels	38.068, 00 F
- Transferts de charges	885.912, 00 F
- Excédent reporté	1.715.932, 00 F
	<hr/>
	2.639.912, 00 F

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES :**

- Opérations d'équipement, dont réfection toiture de l'Eglise : 1.800.000 F	2.198.198, 00 F
- sécurité routière : 218.395 F	
- Moins values de cession	
	<hr/>
	32.088, 00 F
	<hr/>
	2.230.286, 00 F

#### **RECETTES :**

- Subvention d'investissement	300.000, 00 F
- Cession d'immobilisation	38.068, 00 F
- Virement de la section de fonctionnement	1.892.218, 00 F
	<hr/>
	2.230.286, 00 F

# Saint-Martin d'Ablois...

## pendant la Révolution

(suite)

On recevait, en outre, le lendemain, les prestations de serment de Marie-Catherine Lamock et Antoinette-Christine Barailles, ci-devant religieuses du monastère de l'abbaye de Juvigny, district de Montmédy, département de la Meuse. Elles prêtèrent le serment d'être fidèles à la Nation, etc..., après quoi on leur accorda le droit de domicile. On avait également pris connaissance de leurs certificats de sortie de Montmédy, pour venir à Ablois.

La citoyenne Marie-Thérèse La Mock avait en outre produit une attestation de la municipalité de Mancy, qui pouvait qu'elle avait prêté serment par devant elle, le 29 septembre, an Ier de la République.

Marie-Thérèse La Mock avait été la dernière abbesse de l'abbaye d'Argensolles.

Le vandalisme commence. Le 5 pluviôse 1793, on décida qu'il serait fait un paiement de 144 livres 16 sols au sieur Nicolas Moret, pour avoir descendu les croix, les girouettes, les fleurs de lys, tant dessus que dans l'Eglise.

On créait facilement des suspects alors. Ayez-en la preuve dans le document qui suit :

" La commune d'Ablois, district d'Epernay,

A Bo, représentant de peuple, commissaire audit département, salut.

Tes frères sont dans la tristesse, Piéton arrêté par tes ordres, le cri de la douleur s'est à l'instant fait entendre ; des vrais républicains, en respectant la décision d'un Représentant du Peuple, te rappelleront le civisme épuré, dont Piéton a fait preuve parmi eux.

Piéton était l'ami du Peuple, son défenseur, son appui, son guide. Fais ouvrir les Registres de notre commune, tu jugeras de son patriotisme par les délibérations, dont il était l'âme. De ses sacrifices à la chose publique, nous ne t'en parlons pas, il les devait et il eut été indigne de nous les calculer.

Nous te demandons notre frère, notre ami, celui qui a toujours été investi de notre confiance. Rends-le à une famille explorée, rends-le à ses affaires, en t'observant que nous appelons sur lui la justice et la sévérité des lois, s'il est à notre insu coupable. Rends-le aux communautés de frères, car nous ne composons qu'une même famille. Nous n'avons qu'un vœu : la République une et indivisible. Notre réclamation ne tend point à sauver Piéton, nous le garderons, nos personnes t'en répondent. Reconnu

innocent, nous nous féliciterons d'avoir vu encore une fois un patriote calomnié être ravi à l'aristocratie expirante.

Piéton coupable, nous te jurons de le livrer nous-mêmes au glaive de la loi. Souviens-toi, représentant, que la parole des Montagnards n'est point vaine.

La présente pétition rédigée à l'Assemblée générale des habitants d'Ablois, convoqués en conformité de la loi sera présentée à Bo, le représentant du peuple, par le citoyen Mignon, député par nous signataires, ce 29 brumaire, an second de la République une et indivisible.

Signé : **Pâté**, maire, **Geoffroy, Louette, Lallement, Breul, Bourbon, Le Brun, Lafleur, Cornet**, etc... "

Les églises étaient fermées, mais ce qui prouve en faveur de l'esprit de modération et de conciliation de la municipalité d'Ablois, dont il a déjà été parlé en commençant, c'est l'incident suivant :

" Le 24 frimaire, l'an II de la République ledit jour, 8 heures du soir, sont comparus devant nous : Catherine Poitevin, femme d'Etienne Poitevin, et Marie Aviat, femme de Jean-Baptiste Moreau, la fille de Jean Vol, meulier, la femme de Louis Magdelenat, et autres qui nous ont demandé un ordre pour dire la messe demain et autres jours et qui nous ont dit qu'ils avaient le citoyen Gambart pour la dire. A l'instant, le Président leur a répondu que le culte était libre, que nous ne pouvions l'empêcher ni l'ordonner, que le citoyen Gambart était libre de dire la messe, comme de ne la dire pas et qu'elles mêmes étaient libres d'y assister, comme de n'y assister pas. Cette réponse du Président a été unanimement applaudie par les autres membres de la municipalité qui étaient présents :

**Lebrun**, président ; **Goutorbe, Paul Lalouette, Pâté**, etc... "

Un acheminement vers la loi des suspects.

Le 25 frimaire, an II de la République, les citoyens Pierrot et Quatresols, commissaires de la Société Populaire d'Epernay, s'étaient présentés devant la municipalité d'Ablois et le Comité de surveillance réunis et avaient dit que leur mission ayant pour objet de s'assurer des principes de la Société populaire de cette commune, ils invitaient lesdits membres à s'expliquer sur les principes que propose ladite Société.

Lesdits membres délibérèrent dès lors sur ce point et déclarèrent à l'unanimité des voix que ladite Société professait les principes les plus purs de la liberté et de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République, de la haine aux tyrans, aux fédéralistes et aux fanatiques, et de son entier dévouement à maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant.

De tout ce les Commissaires requirent acte, ce qui leur fut octroyé et signé de tous les membres : **Paul Louette, Goutorbe, Lebrun**, président, **Lelouvier**, président du Comité de surveillance, **Breul, Chérot, Chéron**, procureur de la Commune et secrétaire du Comité de surveillance, **Duclos**, etc...

C'en est fait, l'Eglise d'Ablois n'appartient plus au culte catholique, après une mise en demeure de la Société populaire de la commune.

Il fallait que la vue des objets du culte gênât bien ladite Société pour qu'elle prit les mesures qu'on va lire :

Le 30 frimaire, l'an second de la République une et indivisible, sur l'invitation de la Société populaire d'Ablois faite à la municipalité, laquelle tend à l'engager à jeter bas toutes les images de ressemblance à l'ancien culte qui existent dans la ci-devant Eglise, la municipalité considérant qu'elle a accordé à ladite Société le local de l'Eglise pour y tenir ses séances, reconnaît qu'il lui est permis de faire retirer tout ce qui peut lui nuire ou lui déplaire.

On rêve en constatant un pareil abaissement. Mais il semblerait que la municipalité se soit livré à des restrictions mentales, pour que le Procureur de la Commune entendu, ait déclaré qu'elle ne prendrait aucune délibération sur ladite invitation et qu'on se bornerait à porter sur-le-champ connaissance de leur déclaration au Président de la Société populaire.

Il y avait en même temps invitation au Conseil général de la commune de participer à un banquet civique de la Société populaire et celui-ci de déclarer qu'il se rendra avec plaisir à ces agapes de ses frères de la Société.

Dût-il se tenir dans le local de la Société qui était l'Eglise, rien ne vient l'affirmer ?

Ce même 30 frimaire, une invitation d'un autre genre avait été faite par la Société populaire, puisque le Conseil général de la Communauté déclara qu'il irait en corps à la cérémonie de la

plantation de l'Arbre de la Liberté et que le secrétaire de la municipalité y porterait tous les registres de la féodalité, pour être brûlés sur la place, plus deux figures en bois appelées saints.

Cela n'avait cependant pas été tout seul pour ces derniers, quand il se fut agi d'en délibérer. Il n'y eut qu'une majorité de trois voix pour en décider.

Cet arbre de la Liberté qu'on plantait, remplaçait le premier, dont on ne voulait plus, parce qu'on avait juré devant lui fidélité au Roi.

A quelles exagérations, on le voit, poussait ce temps de fièvre. Les signataires de ces diverses décisions furent **Lebrun**, président, **Louette, Pâté, Breul, Yvernelle, Lallement, Bardet, Geoffroy, Vol, Lelouvier**, président du Comité de surveillance ; **Chéron**, procureur de la commune et secrétaire du Comité de surveillance.

Toujours les suspects. On en est maintenant aux perquisitions d'armes. Le Conseil général de la commune s'était réuni sur l'invitation du citoyen Vallery, commissaire nommé par l'administration du Directoire du district d'Epernay, à l'effet de se transporter chez tous les citoyens de la commune, regardés comme des agents des ci-devant nobles, seigneurs et prêtres, autres que les fonctionnaires publics, à l'effet de parvenir au désarmement ordonné par la loi du 26 mars dernier.

" Ouï le procureur de la Commune, le Conseil a arrêté qu'il se transporterait sur-le-champ chez le citoyen Guy, de cette commune, ci-devant agent du citoyen de Montbayen, seigneur dudit lieu (trouvé seulement un fusil de chasse lui appartenant), après quoi nous nous sommes transportés en la maison du citoyen Gambart, ci-devant religieux de Citeaux, ainsi que chez le citoyen Henry, ci-devant religieux de la Charmoie, où nous n'avons rien trouvé de suspect, conformément à la Loi.

Et enfin après perquisition et examen faits n'avons reconnu aucunes maisons suspectes de receler les individus mis par la Loi dans la classe des émigrés ou prêtres déportés, n'en existant aucun dans cette commune ni autres gens suspects. "

Signé : **Pâté, Lelouvier, Paul Louette, Bardet, Vol, Barbaran, Goutorbe, Fallet, Yvernelle, Lallement, Manceau**, secrétaire.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Joseph SPLINGART 1 <sup>er</sup> Février 2001	d'Olivier SPLINGART et d'Angélique KLEIN-BONET Rue du Moulin Bleu
Lucas LEDOUX 09 Mars 2001	de Fabrice LEDOUX et de Dina DA SILVA 10 rue Violaine
Constant FOURCART 18 Avril 2001	de Laurent FOURCART et de Rose-Marie ORTEGA Ferme du Bois des Plants
Pierre DEBLEDS 07 Mai 2001	de Michaël DEBLEDS et de Christine FOURNIER Route de Vertus
Théo MATHIEU 13 Juin 2001	de François MATHIEU et de Véronika LJUBISIC 24 rue des Juifs
Elise QUESTROY 14 Juillet 2001	d'Alexandre QUESTROY et de Natacha LAMBERT 3 rue David
Marine CAZELLY 16 Juillet 2001	de James CAZELLY et de Valérie LEDOUX 30 rue Marcel Soyeux
Sorenza DELIGNY 08 Septembre 2001	d' Yves DELIGNY et de Geneviève BOUTET 2 rue du Tortillard
Lucas VERCOUTEREN 08 Octobre 2001	de Jozef VERCOUTEREN et de Céline JEANNETEAU 7 rue Michel Destrez
Charly CLOUET 24 Octobre 2001	de Jessy CLOUET et de Mélanie LAUDET 6 rue Julien Ducos
Léa FONTANESI 25 Octobre 2001	d'Alain FONTANESI et de Catherine BIGOT 48 rue des Meulières
Ophélie HOCHET 17 Novembre 2001	de Stéphane HOCHET et d'Audrey FORTIN 122 rue Julien Ducos
Chloé HOUSSACK 18 Novembre 2001	de Luc HOUSSACK et de Cathy STOPARZYCK 9 rue des Sources

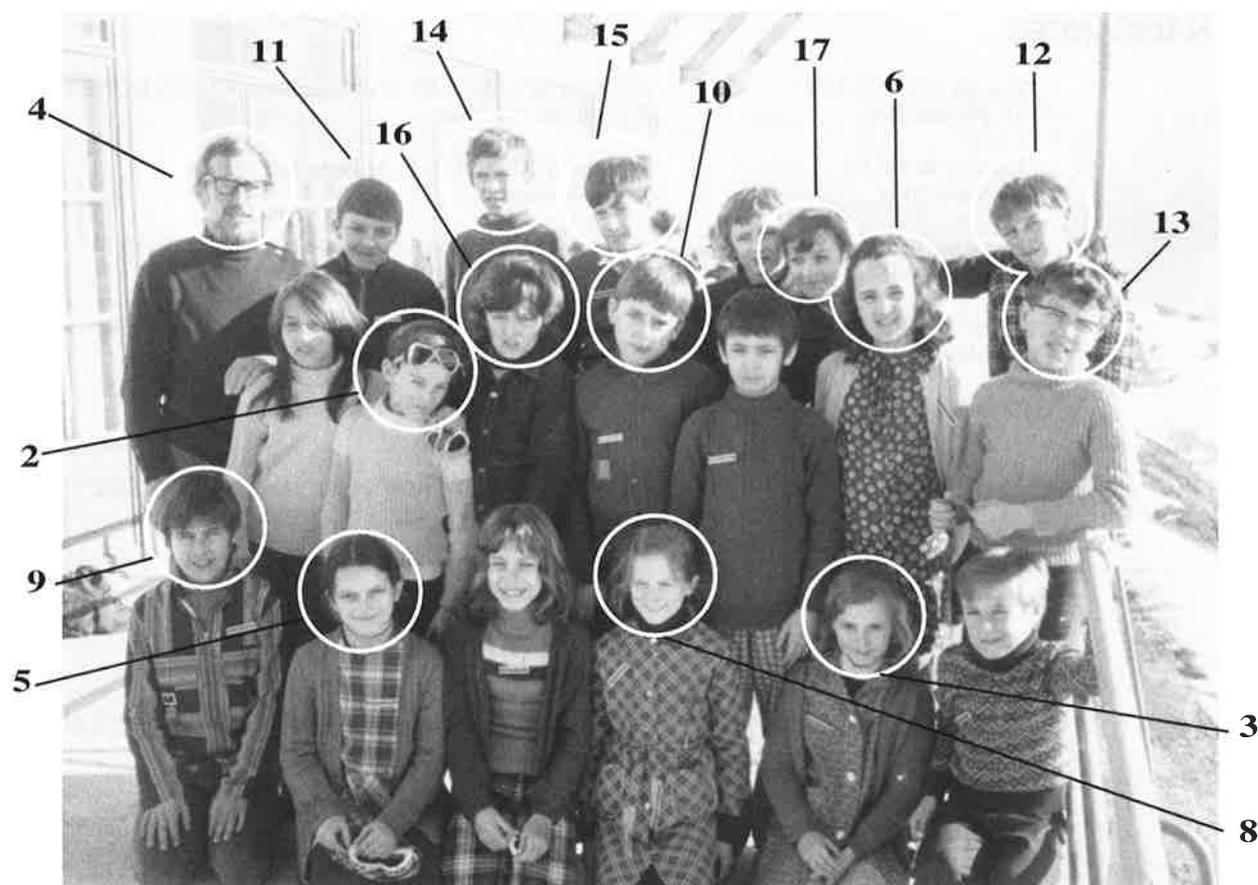
## MARIAGES

Vincent BARROIS et Christelle COLLIN, le 23 Juin 2001  
 Boris THEILL et Angélique TRICHET, le 21 Juillet 2001  
 Christophe FERNANDES et Nathalie SCHEID, le 28 Juillet 2001  
 Christophe NOEL et Virginie COOPMANN, le 04 Août 2001  
 Saïd DJATI et Nelly PIETREMENT, le 15 Septembre 2001  
 Benoît FOUJU et Sarah LAMBERT, le 29 Septembre 2001

## DÉCÈS

Mme Maria BOONEN Epouse HATAT, le 06 Janvier 2001 (Transcription)  
 Mme France CHAREIL Veuve MORVAN, le 15 Janvier 2001 (Transcription)  
 Mr Maurice DIOT, le 03 Février 2001 (Transcription)  
 Mr Alain BRISMONTIER, le 14 Février 2001 (Transcription)  
 Mr Robert PETIT, le 20 Février 2001  
 Mr Serge CARRE, le 13 Avril 2001 (Transcription)  
 Mme Georgette STOSSE Veuve JEANNEL, le 08 Mai 2001  
 Mme Henriette CREVET Veuve CARRE, le 10 Juin 2001 (Transcription)  
 Mr Guy VALLANT, le 13 Juin 2001  
 Mme Marie FROGER Veuve BATONNEAU, le 20 Août 2001  
 Mr André BACART, le 29 Août 2001 (Transcription)  
 Mr Jimmy MECHIAKH, le 08 Septembre 2001  
 Mme Myriame SOCOLOVERT, le 23 Octobre 2001 (Transcription)

# Avis de recherche... (Classe de neige 1972)



1 : Monique THIEBAULT - 2 : Bruno BONE - 3 : Sandrine TIBAU - 4 : Manuel THIEBAULT  
 5 : Sandrine PLANÇON - 6 : Claire CARRÉ - 7 : Valérie BRUYANT (*absente en classe de neige*)  
 8 : Bernadette LELEU - 9 : Philippe JEANNETEAU - 10 : Francis GEY - 11 : Christian GEY  
 12 : Noël MUTIN - 13 : Fabrice SOYEUX - 14 : Jean-Christophe SODOYER - 15 : Eric MELAT  
 16 : Hervé LALOUELLE - 17 : José SANCHEZ



*Quelques années plus tard...*

COUVERTURE-ZINGUERIE  
ÉTANCHÉITÉ

**SERIP** s.a.r.l.

*Jacques Della-Patrona*

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER : 10, rue des Malbouches - 51200 EPERNAY

SIÈGE SOCIAL : 3, Rue d'Enghien  
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois  
Tél. 03 26 59 95 88 - Fax : 03 26 59 99 82

**LAURENCE**  
*Coiffure*

**SALON MIXTE**

*Sur rendez-vous pour dames  
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos  
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 97 51

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
*Industriel & Bâtiment*



**FRÉDÉRIC  
FORGET**

 03 26 59 98 88

12, rue des Lambourgs  
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

**Guy  
CHARPENTIER**

*CHAUFFAGE  
ELECTRICITE GENERALE*

03 26 59 93 92

79, rue Julien Ducos  
St-MARTIN - D'ABLOIS



**RENAULT**

**Garage H. SOUVERAIN**

Agent RENAULT

*Vente Véhicules Neufs et Occasions - Réparations Toutes Marques  
Matériel Viticole - Agricole*

*Espaces verts*

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 03 26 59 96 18

**Métallerie Michel Sauron**

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois

# LA VIE LOCALE



Repas  
des  
Anciens



PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL  
DANIEL NIVOIS  
EST PROMU  
ADJUDANT-CHEF

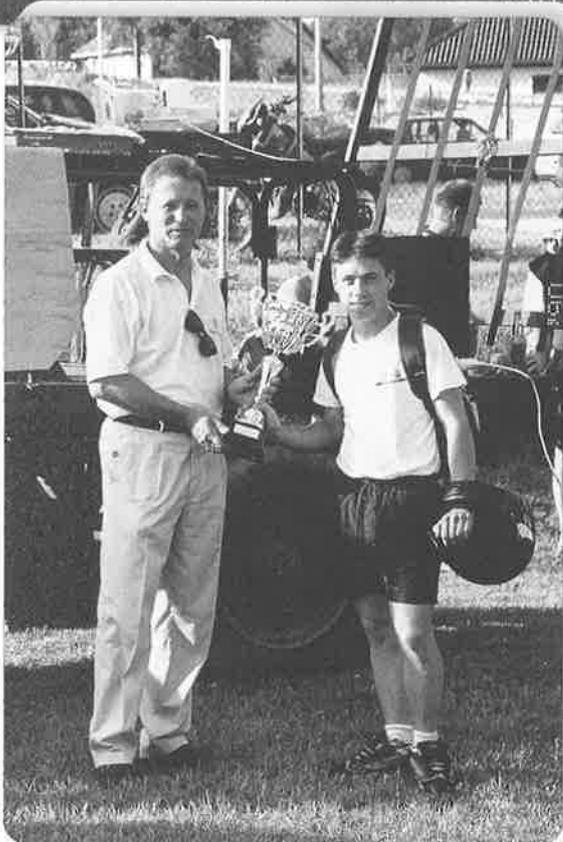
A VOS RATEAUX,  
À VOS PELLERES :  
NETTOYAGE DU SOURDON  
AU PARC



# LA VIE LOCALE



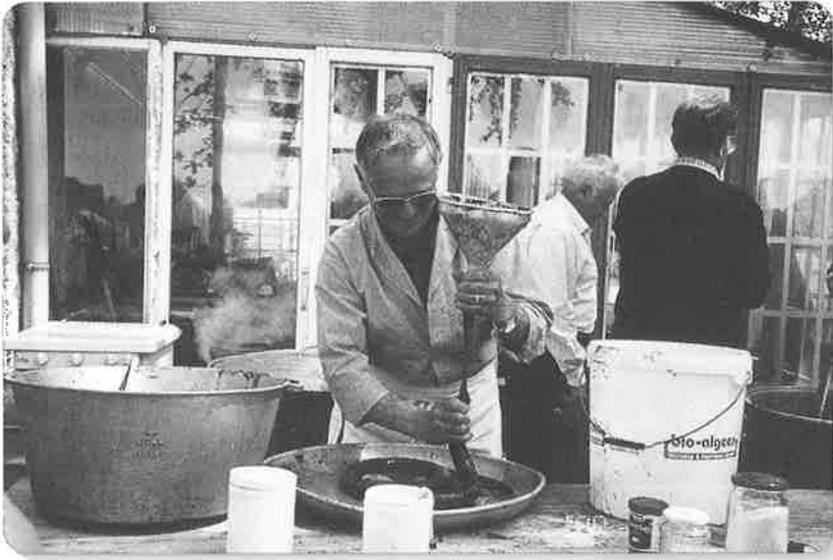
FINALES  
du TOURNOI  
de TENNIS



TOURNOI  
de FOOTBALL

CONCOURS DE BELOTE  
à LA  
FÊTE PATRONALE





Après-midi "Boudin Noir"  
AU club  
LOISIRS ET AMITIÉS

LA FANFARE  
CIOCARLANII



11 NOVEMBRE  
Appel des MORTS  
PAR  
M. Louis DREYFUSS

# LOCALE

JACKY NICLET  
EST PROMU  
SERGENT-CHEF



LA DICTÉE :  
LAURÉATS ET  
ORGANISATEURS

LE NOUVEAU COQ  
EST INSTALLÉ



## LA VIE LOCALE



RANDONNÉE PÉDESTRE  
de  
l'A.S.L.A.



MARCHÉ DE NOËL  
de  
l'ÉCOLE MATERNELLE

VENTE d'HÛÎTRES  
PAR  
ST-MARTIN JUMELAGE



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

# PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 94 26

c  
o  
n  
f  
i  
s  
e  
r  
i  
e

## Boulangerie - Pâtisserie

# D. Rioblanc

B  
l  
a  
n  
c

15, Place Général de Gaulle  
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 94 30



Bar-Restaurant — Cuisine soignée

## AUBERGE DU SOURDON

Sandrine et Patrick LECLERE

*Pensez à notre service "Plat à emporter"*

51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS — Tél. : 03 26 59 90 22

Ouvert tous les midis  
du Mardi au Dimanche  
et le  
**SAMEDI SOIR**



ASSURANCES JACOUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES  
CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...

6, avenue Paul Chandon  
B.P. 107 - 51204 ÉPERNAY Cedex  
TÉL. 03 26 54 38 22 - FAX : 03 26 54 61 80  
e-mail : EPERNAY-PAUL-CHANDON@lesagents.gan.fr

*N'hésitez pas à demander nos tarifs*

# PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Résumées...

### Séance du 26 Février 2001

#### **\*Collecte Sélective des Déchets Ménagers.**

La Commission d'Appel d'Offres relative à la collecte sélective et à l'élimination des déchets ménagers a retenu le prestataire le moins disant soit le District Urbain d'Epernay (*transformé depuis en Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne*).

Le montant du marché conclu pour une période de 3 ans s'élève à 1.386.945 francs TTC.

Par ailleurs le Conseil Municipal sollicite l'aide technique et financière d'Eco-Emballages.

#### **\*Transformation d'un poste sous contrat emploi consolidé en poste de stagiaire.**

Le contrat emploi consolidé d'une durée de 5 ans de l'agent employé à l'école primaire et à la cantine arrivant à expiration, il est décidé de recruter l'agent sous contrat de stagiaire.

### Séance du 17 Mars 2001

Election du Maire et des Adjoints

### Séance du 26 Mars 2001

#### **\*Composition des Commissions Communales et Représentation de la Commune aux divers Syndicats :**

Liste diffusée dans le petit ablutien paru cet été.

### Séance du 12 Avril 2001

#### **\*Budget Primitif 2001.**

Les différents chapitres figurent page 3

#### **\*Impôts Locaux 2001.**

Sur proposition du Maire, les taux d'imposition votés en 1999 et 2000 sont maintenus. Les produits suivants seront recueillis :

Taxe d'habitation :	15,04 produit attendu :	973.088 francs
Foncier bâti :	25,39 produit attendu :	1.052.669 francs
Foncier non bâti :	25,39 produit attendu :	216.831 francs
Taxe professionnelle:	9,74 produit attendu :	237.656 francs

#### **\*Attribution d'une subvention pour la Classe Nature au Lac du Der : 5.000 francs.**

#### **\*Location des Locaux de la laiterie.**

Le loyer des locaux loués à la S.A Pain Jesson est fixé à 50.000 francs par an indexation sur l'indice INSEE du coût de la construction.

### ***Séance du 10 Mai 2001***

**\*Commissions Communales :** désignation des membres hors Conseil Municipal, suite à l'appel de candidatures.

**\*Association "Saint-Martin Jumelage".**

Messieurs Patrick Bénard et Bernard Bouvier sont élus pour représenter la commune au sein de Saint Martin Jumelage. Il est à noter que le Maire est membre de droit.

### ***Séance du 28 Mai 2001***

**\*Location des locaux de la laiterie.**

Après avoir examiné plusieurs demandes, le Conseil Municipal décide de réserver la location d'un bâtiment à Monsieur Sylvain Dromard. Le montant annuel de ladite location est fixé à 30.000 francs

**\*Centre de Loisirs organisé par l'A.F.R.**

Une subvention de 2.750 francs est allouée à l'Association Familles Rurales pour l'organisation du Centre de Loisirs qui sera ouvert du 2 au 27 Juillet 2001. Par ailleurs, le personnel communal nécessaire au fonctionnement de la restauration du midi sera mis gracieusement à la disposition de l'association.

### ***Séance du 25 Juin 2001***

**\*Compte Administratif 2001.**

Les différents chapitres figurent page 2

**\*Sécurité Routière : Incidence de la Construction du Groupe Scolaire.**

Le projet adopté comporte notamment la création de 3 îlots franchissables à hauteur de l'intersection de la rue Julien Ducos et de l'avenue Michel Destrez. Afin de prévenir les usagers de la signalisation qui sera installée, des bandes de résine, parallèles aux trottoirs, et sur l'axe de la chaussée seront réalisées. Le devis s'élève à 205.951 francs et le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police.

**\*Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Région de Montmort.**

Le maire rappelle les difficultés de fonctionnement du S.I.E.M et compte tenu du redressement de la situation financière depuis le mandat de l'actuel président dudit Syndicat, il ressort que la commune de Saint-Martin d'Ablois peut prononcer dignement la dissolution du Syndicat. La demande de dissolution du S.I.E.M est adoptée à l'unanimité.

**\*Travaux à l'Eglise, suite à la tempête du 26 Décembre 1999**

Suite aux conclusions de l'expert et à la réunion avec l'organisme d'assurances le financement des travaux sera le suivant :

Montant total des travaux : 1.713.714 francs TTC

Montant de l'indemnisation : 809.423 francs TTC

Le reste soit 912.291 francs sera financé par les subventions et la commune.

**\*Rapport annuel 2000 des services Eau Potable et Assainissement.**

Les principaux points et observations sont les suivants :

**Eau potable :** aucune analyse non conforme - évolution des volumes consommés : 1998 : 112.336 m<sup>3</sup> - 1999 : 92.727 m<sup>3</sup> - 2000 : 69.055 m<sup>3</sup>

**Assainissement :** l'arrivée d'eau claires parasites à la station d'épuration nécessiterait une étude diagnostique. Un projet est en cours sur les communes de Moussy - Vinay - Chavot - Courcourt afin de les raccorder sur Saint Martin d'Ablois.

**Séance du 31 Août 2001**

**\*Achat de conteneur pour le verre.**

Afin de remplacer la benne à verre, il est décidé d'acquérir 2 conteneurs galvanisés d'une contenance de 3 m<sup>3</sup>. Le coût s'élève à 7.595 francs T.T.C.

**\*Loyer du logement communal sis à l'école mixte 1.**

Le nouveau statut de la directrice de l'école maternelle qui occupe actuellement un logement de fonction entraîne la suppression de la dotation instituteur au profit de la commune.

Aussi, en compensation de cette perte de recettes, il est fixé un loyer mensuel de 1.311,91 francs, montant correspondant environ à la dotation précédemment versée.

**Séance du 15 Octobre 2001**

**\*Conversion des prêts bancaires en Euros.**

Le Maire est autorisé à signer le constat global de conversion.

**\*Ramassage du Verre.**

Le ramassage du verre sera assuré le 1<sup>er</sup> Jeudi de chaque mois par la Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne. Le coût du service s'élève à 1.635 francs hors taxes.

Les recettes liées à la vente de ce matériau seront redistribuées une fois par an par ladite Communauté de Communes sur la base du tonnage collecté et d'un prix unitaire de reprise fixé actuellement à 160 francs la tonne après déduction de 20 francs par tonne, reversés au profit de l'A.R.E.R.S.

**\*Elaboration du Plan Local d'Urbanisme.**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, considérant que l'établissement d'un P.L.U aurait un intérêt évident pour une bonne gestion du développement communal, le Conseil Municipal décide :

1. De prescrire l'élaboration du P.L.U. sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions de l'article L. 123-6 et suivants du code de l'urbanisme ;
2. Que à la demande du Préfet ou du Maire les services de l'Etat pourront être associés à l'élaboration du P.L.U.,
3. De demander conformément à l'article L. 121-7 du code de l'urbanisme que les services de la direction départementale de l'équipement soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure d'élaboration du P.L.U.,
4. De charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du P.L.U.,
5. De donner l'autorisation au Maire afin de signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration du P.L.U.,
6. De solliciter de l'Etat, dans les conditions définies aux articles L. 1614-1 et L. 1614-3 qu'une dotation soit allouée à la commune pour aider à couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à l'élaboration du P.L.U.; de solliciter du conseil général une subvention conformément au guide des aides du département.
7. S'engage à inscrire au budget de l'exercice considéré (compte 2031) les crédits nécessaires destinés au

financement des dépenses afférentes à l'élaboration du P.L.U.,

8. D'ouvrir la concertation au titre de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme pendant toute la durée de l'élaboration du projet avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, dont les représentants de la profession agricole : comptes rendus, participation à diverses réunions.

### *Séance du 23 Octobre 2001*

#### **\*Budget Supplémentaire 2001.**

Les différents chapitres figurent page 4

#### **\*Subvention au Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien.**

Après examen du budget prévisionnel relatif à l'organisation de l'exposition peinture-sculpture qui aura lieu à la salle d'honneur de la mairie à compter du 23 Novembre, Le Conseil Municipal alloue une subvention de 2.500 francs au C.F.A.A.

### *Séance du 26 Novembre 2001*

#### **- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2001**

- Association des Parents d'Elèves :	
- Classe de neige	18.000 F
- à titre de fonctionnement	1.300 F
- Amicale des Sapeurs Pompiers	11.500 F
- Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR)	7.500 F
- Union Sportive de Saint Martin	10.500 F
- Club Loisirs et Amitiés	4.200 F
- Tennis Club Ablutien	3.150 F
- Groupement de développement animation en milieu rural (G.D.A.M.R)	3.150 F
- Coopératives scolaires (750 F x3)	2.250 F
- Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien (C.F.A.A) à titre de fonctionnement	2.000 F
- Association des Anciens Combattants	1.450 F
- Association Sports et Loisirs Ablutienne (A.S.L.A)	3.150 F
- Saint-Martin Jumelage	3.150 F

#### **- TAXE SUR L'ELECTRICITE.**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le syndicat d'électrification de la région de MONTMORT a engagé la procédure de dissolution.

Il rappelle également que la Cour des Comptes en son jugement du 5 mai 2000 a relevé qu'aucune délégation de recettes concernant la taxe sur l'électricité perçue par le Syndicat au taux de 7,26 % n'avait été accordée par les communes adhérentes.

Considérant :

- la prochaine dissolution du Syndicat qui sera effective au 31/12/2001
- la nécessité de créer une ressource suffisante à l'exercice de la compétence "électricité" échéant à la commune
- le financement de la reprise des emprunts du SIEM au prorata du nombre d'habitants de chaque commune

Le Conseil Municipal décide :

Que l'assiette de cette taxe perçue par EDF au profit de la Commune, sera celle prévue par le cahier des charges national.

Le taux de la taxe qui était de 7,26 % est fixé à 8 %, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002.

Le point de départ des reversements de taxes par Electricité de France est fixé à la taxe du 4<sup>ème</sup> trimestre 2001 conformément à la décision du Comité Syndical du syndicat d'Electrification.

**\*Sécurité Routière.**

Afin d'assurer notamment la sécurité des enfants qui fréquenteront le futur groupe scolaire, en complément des travaux de voirie prévus lors de la séance du 25 Juin 2001, il est décidé d'installer des feux tricolores au carrefour de la salle des fêtes et d'aménager un îlot à l'intersection de la rue des Juifs et de l'avenue Michel Destrez. Par ailleurs, un panneau STOP sera installé rue des Juifs à hauteur de la rue Ferrée et deux autres avenue Michel Destrez sens descendant et montant à l'intersection avec le chemin du Moulin Bleu. Le panneau STOP actuellement installé à l'angle dudit chemin sera supprimé. Le montant de ces travaux s'élève à 276.419 francs T.T.C. Le financement sera assuré par une subvention et un emprunt.

### ***Séance du 19 Décembre 2001***

**\*Travaux de Sécurité Routière.**

Afin d'assurer le financement des travaux de sécurité routière décidés les 25 Juin et 26 Novembre 2001, dont le coût total est estimé à 482.370 francs, un emprunt de 300.000 francs sera souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

**\*Tarifs de location de la salle des fêtes, suite au passage à l'Euro.**

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2002, les tarifs de location de la salle des fêtes sont arrêtés comme suit :

- habitants de la commune :
  - 1<sup>er</sup> jour : 122 euros
  - jour suivant : 30 euros
- Extérieur commune :
  - 1<sup>er</sup> jour : 380 euros
  - jour suivant : 76 euros

**\*Contrat Emploi Solidarité.**

Suite à l'ouverture du groupe scolaire, il est décidé de recruter un agent sous contrat emploi solidarité, d'une durée d'un an, sur la base hebdomadaire de 20 heures.

**\*Adhésion à l'Association de Préfiguration du pays d'Epervay-Terres de Champagne.**

L'adhésion de la commune à l'association précitée sera présentée. La cotisation annuelle est d'un franc par habitant.

**\*Aménagement et Réduction du Temps de Travail.**

***Agents à temps complet***

Les agents affectés au service technique (voirie) effectueront 39 heures par semaine de mi-avril à mi-octobre et 31 heures de mi-octobre à mi-avril.

L'A.T.S.E.M employé à l'école maternelle effectuera 39 heures par semaine avec récupération sous forme de jour R.T.T.

***Agents à temps non complet***

*Selon les postes occupés :*

Réduction du temps de travail proportionnelle à la baisse concernant les agents à temps complet, avec maintien du salaire ou maintien du temps de travail, conduisant à une augmentation de la rémunération.

# Prix du Fleurissement 2001



## Prix d'Excellence :

*Maison avec grand jardin :*

M. et M<sup>me</sup> Roger ISAAC

*Maison avec petit jardin :*

M. et M<sup>me</sup> Jacky LEFEVRE

## Prix Communal :

*Maison avec grand jardin :*

1er Prix : M. et M<sup>me</sup> Hervé GUEDRAT

2ème prix : M<sup>me</sup> Suzanne DIOT

*Maison avec petit jardin :*

1er Prix : M. et M<sup>me</sup> Bernard BOUVIER et M. et M<sup>me</sup> Alain GASPARD

2ème prix : M. et M<sup>me</sup> Roger HENNEQUEZ et M. et M<sup>me</sup> Gilbert DUCROCQ

3ème prix : M. et M<sup>me</sup> Pascal RICHARD

*Maison avec balcon, fenêtre  
ou décor sur la voie publique*

1er Prix : M. et M<sup>me</sup> Patrick BENARD

2ème prix : M. et M<sup>me</sup> Roger BARAT

3ème prix : M. et M<sup>me</sup> Serge DIOT et M<sup>me</sup> Elise SOURDET

*Maison avec cour :*

1er Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Michel OUDART

2ème prix : M<sup>me</sup> Guy LEFEVRE

3ème prix : M<sup>me</sup> Maurice DIOT

## Prix d'Encouragement :

M. et M<sup>me</sup> Pierre MUSQUAR - M. et M<sup>me</sup> Patrick BREUL

M. et M<sup>me</sup> Hervé GROMMAIRE



*Remise des prix communaux*

Félicitations à M. et Mme Jacky LEFEVRE  
qui ont été classés premier  
dans la catégorie "Maison avec petit jardin"  
par le Jury du Pays d'Eprenay et Vignoble,  
présidé par M. Pierre Callot,  
Conseiller Général de la Marne.



*Le Jury du Pays d'Eprenay et Vignoble  
conduit par Estelle JACQUART,  
responsable de la Commission du Fleurissement*

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BRUGNY-ABLOIS (S.I.S C O.B.A)

### *Séance du 9 Avril 2001*

#### *\*Election du bureau.*

Suite aux élections municipales, le nouveau bureau du S.I.S C O.B.A est constitué comme ci-après :

Président :                Monsieur Jackie BARROIS  
Vice-Président :        Monsieur Maurice MAINGUET  
Délégués :                Madame Claudette JOFFRE  
                                  Madame Julienne OUDART

#### *\*Mobilier.*

Le Comité Syndical retient le devis présenté par Bredaux Buro pour la fourniture des tables chaises bureaux et armoires soit H.T 125.538 F.

#### *\*Réalisation de l'Emprunt T.V.A.*

Un emprunt T.V.A de 1.540.000 francs sera réalisé auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 4,85 %.

### *Séance du 28 Juin 2001*

#### *\*Emprunt Relais suite à versement différé de la Subvention du Département.*

Le Président rappelle que le Conseil Général a accordé une subvention de 2.483.098 francs dont le versement est programmé sur 4 exercices budgétaires.

Cependant, après plusieurs échanges de correspondances et une demande de révision de cette décision par les conseillers généraux d'Epernay II (Saint-Martin d'Ablois) et d'Avize (Brugny-Vaudancourt), il est possible que ce dossier soit réexaminé au cours des mois à venir.

Mais compte tenu de l'avancement des travaux et de l'incertitude quant à la décision du Département, il s'avère nécessaire de prévoir un emprunt relais de 2.150.000 francs, auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 4,85 % d'une durée de 3 ans, remboursable par anticipation sans frais.

*Suite à l'intervention conjuguée des maires de Saint Martin d'Ablois et de Brugny-Vaudancourt, relayée par les conseillers généraux d'Epernay II et d'Avize, au 15 décembre 2001, le montant des acomptes versés s'élève à 1.667.787 francs, d'où la réalisation partielle de l'emprunt, fin décembre 2001.*

# *Avis de recherche...*



*Ecole Primaire  
année 1960*

*Le Conseil Municipal  
convie le 8 Mai 2002, au défilé,  
les personnes présentes sur cette photo.*

## LE JUMELAGE AVESSAC - SAINT-MARTIN D'ABLOIS

Suite à l'officialisation du jumelage entre les deux communes, en Octobre dernier, voici quelques extraits parus dans la presse bretonne :

L'événement du week-end a été la venue d'une délégation de Saint Martin d'Ablois, commune marnaise d'environ 1450 habitants. L'enjeu était la signature du jumelage avec A vessac.

C'est une belle histoire d'amitié entre deux copains de régiment, Louis CHARTIER (A vessac) et René SOYEUX (Saint Martin d'Ablois) qui est à l'origine de ce jumelage.

Louis et René se sont retrouvés en 1975 et les deux "perdus de vue" ont renoué des relations non altérées par le temps. Des échanges répétés ont suivi : visites amicales et sportives avec matchs de football aller-retour.

L'idée d'un jumelage a fait son chemin et la première signature a eu lieu à Saint Martin d'Ablois le 7 octobre 2000. Prévu en Février 2001, le déplacement des Ablutiens en terre bretonne a été reporté en raison des inondations survenues à A vessac.

Finalement, les Champenois ont été accueillis le 27 Octobre dernier. Composée d'une cinquantaine de personnes représentatives de la plupart des associations, la délégation ablutienne emmenée par Marie-Line CHARPENTIER, présidente de Saint Martin-Jumelage, a été reçue en mairie d'A vessac où Jackie BARROIS (maire de la commune marnaise) et son collègue avessacais, Robert BOUGOUIN ont officialisé le jumelage entre les deux communes.

Champenois et Bretons ont tout au long du week-end, partagé les plaisirs de la découverte (visite de la foire de la Teillouse et du château du Pordor) de la fête (repas dansant) et de l'amitié (hébergement dans les familles).



# “Un problème d'eau ? Que faire en cas d'urgence ?””

“Nos équipes techniques  
sont en alerte 24 heures  
sur 24, 7 jours sur 7.  
En cas de manque d'eau ou de fuites,  
un technicien se rend sur place  
dans les 2 heures.”



*eau*

2, Avenue du Vercors - BP 1025  
51318 EPERNAY CEDEX  
Tél. (N° AZUR) 08 10 463 463



## Imprim'éclair - Epernay

*ce n'est pas qu'une impression...*

6, rue Frédéric Plomb  
tél. 03 26 59 50 70 - fax 03 26 55 14 91

